

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-DIEU
MRC DES BASQUES**

9 juillet 2020

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à huis clos au lieu habituel des délibérations, lundi le 9 juillet 2020, à laquelle étaient présents :

Monsieur Alain Bélanger

Mesdames Tania Gagnon-Malenfant
 Louiselle Rioux
Monsieur Frédéric Bastille

Tous les conseillers (ères) formant quorum sous la présidence de M. Alain Bélanger, maire.

Étaient absents: Mme la conseillère Nancy Gagné
 M. le conseiller Frédéric Leblond

Était également présent à ladite séance M. Marc Morin, secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

Les membres du conseil présents confirment que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés dans les délais légaux. Le maire signale donc qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2020-07-124

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Louiselle Rioux
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-07-125

RÉSOLUTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 438 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 274 500 \$ ET UN EMPRUNT DE 368 625 \$ CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CASERNE D'INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE lors d'une séance du conseil tenue le 7 juillet 2020, un avis de motion a été donné et un projet de règlement a été déposé pour l'adoption du règlement numéro 438 décrétant une dépense de 2 274 500 \$ et un emprunt de 368 625 \$ concernant la construction d'une nouvelle caserne d'incendie;

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Bastille
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal adopte, tel que rédigé, le règlement numéro 438, décrétant une dépense de 2 274 500 \$ et un emprunt de 368 625 \$ concernant la construction d'une nouvelle caserne d'incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUESTIONS DU PUBLIC

Non applicable.

2020-07-126

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Tania Gagnon-Malenfant
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée. Il est 20h11.

Alain Bélanger,
Maire

Marc Morin,
Sec.-trésorier adjoint